

1 → Désignation du secrétaire adjoint de séance

2 → Suivi des textes examinés aux précédents CTP

3 → Projet n° 1 :

Décret pris en application de l'article L. 811-2 du code de l'éducation et fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.

4 → Projet n° 2 :

Décret modifiant le décret n° 93-1334 du 20 décembre 1993 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion concernant les personnels des bibliothèques, les ingénieurs et les personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale.